



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2684

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Urban innovative actions (UIA) - Candidature de la Métropole de Lyon pour le projet L'Autre Soie - Demande de subvention auprès de l'Union européenne

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Llung

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 16 mars 2018****Délibération n° 2018-2684**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Urban innovative actions (UIA) - Candidature de la Métropole de Lyon pour le projet L'Autre Soie - Demande de subvention auprès de l'Union européenne**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil de délibérer sur la candidature de la Métropole de Lyon, à l'appel à propositions lancé par l'Union européenne (UE), intitulé "Urban innovative actions" (UIA) pour le projet "L'Autre Soie" à Villeurbanne.

Le 15 décembre 2017, la Commission européenne a lancé le 3<sup>e</sup> appel à projets pour les autorités urbaines de plus de 50 000 habitants : l'initiative UIA. Cet appel à projets a pour date de limite de réponse le 30 mars 2018.

Afin de répondre aux défis de plus en plus complexes auxquels les espaces urbains doivent faire face, la Commission considère que les collectivités doivent aller au-delà des politiques et services traditionnels : elles doivent faire preuve d'audace et de créativité. L'appel à projets ne vise pas à financer des activités classiques d'une ville mais des projets pilotes, réellement innovants et expérimentaux pour trouver et tester de nouvelles solutions. La Commission souhaite financer des actions locales ; un partenariat européen n'est donc pas nécessaire.

Une enveloppe de 80 M € est consacrée à ce 3<sup>e</sup> appel à projets. Pour cette année, la Commission a retenu comme thème de l'appel à projets "le logement".

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une contribution du Fonds européen de développement régional (FEDER) qui pourra aller jusqu'à 5 M € par projet, un taux de co-financement unique de 80 % maximum, sur une durée de 3 ans maximum.

La Métropole a organisé un consortium local composé de la Métropole, la Ville de Villeurbanne, Est métropole habitat (EMH), le Centre culturel œcuménique (CCO) et l'association Alynea pour répondre à cet appel à projets. D'autres acteurs seraient ensuite associés, en particulier les structures du champ de la formation dans le travail social (collège coopératif Auvergne-Rhône-Alpes), de l'économie et du logement en locatif social et en accession.

Le projet proposé, "L'Autre Soie", se réaliserait sur le site de l'ancien institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) dont l'État est aujourd'hui propriétaire, dans le secteur dit des "Brosses nord" sur le périmètre du projet du Carré de Soie. Il vise à favoriser l'accès au logement des populations fragiles en développant la solidarité urbaine et la communication comme moyens de redonner une place à ces populations dans l'espace public.

3 thématiques principales sont traitées dans le cadre de ce projet :

- la promotion de solutions fondées sur les personnes,
- l'apport de bénéfices économiques (pour les habitants, le territoire, l'exploitation des bâtiments),
- la limitation des déchets.

Le projet propose une approche innovante pour revitaliser une ancienne friche urbaine (IUFM) en y implantant une offre multisectorielle :

- habitat : permettre à des publics vulnérables de se loger en facilitant les parcours résidentiels, grâce à une offre adaptée et diversifiée d'habitat. Il s'agit de favoriser l'initiative, le service et l'échange,

- économie sociale et solidaire : renforcer l'insertion sociale, économique, culturelle et citoyenne de publics vulnérables. L'objectif est de traiter l'enjeu de l'interconnexion des facteurs de pauvreté (formation, emploi, logement, implication dans la vie citoyenne, etc.) en proposant sur un même site des activités très diverses et dont l'animation par des acteurs engagés sur le champ de la solidarité doit permettre de créer des dynamiques d'inclusion,

- culture : faire de la culture un moteur de citoyenneté et de mixité sociale, en sortant des murs par l'animation d'un espace agora et en proposant des activités culturelles coproduites. L'objectif est de mobiliser les ressources propres des habitants et leur capacité d'engagement autour de projets culturels et sociaux qu'ils impulseront. Cette dimension culturelle permettra aussi de faire venir des publics divers et extérieurs.

Le projet UIA couvrirait la période 2019-2021.

Conformément à l'exigence de la commission, il est proposé que la Métropole, en tant qu'autorité urbaine, soit responsable du consortium constitué pour répondre à l'appel à projets. De ce fait, elle sera compétente pour signer la convention avec l'UE et pour gérer les subventions. Le montant total des dépenses prévisionnelles est estimé à 6 250 000 € dont 64 % en investissement porté par les partenaires du projet (EMH et CCO). Le montant total des recettes attendu de l'UE, couvrant au maximum 80 % des dépenses, est estimé à 5 M €.

Les dépenses à affecter au budget de la Métropole au titre du pilotage du projet, de la communication, de l'évaluation et du suivi opérationnel s'élèveraient à 650 000 € et les recettes afférentes attendues à 520 000 €;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la participation de la Métropole de Lyon à l'appel à projets européen "Urban innovative actions"(UIA) ainsi qu'au futur accord de consortium à organiser avec tous les partenaires, accord dont elle serait responsable, en cas de sélection du projet "L'Autre Soie".

**2° - Autorise** monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Union européenne les différentes subventions inhérentes au projet,

b) - accomplir toutes les démarches et signées tous les documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leurs régularisations.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.**